

Promouvoir une économie dite intelligente consiste avant tout à reconsidérer l'innovation au niveau et avec tous les acteurs d'un écosystème, des entreprises, des organisations publiques et plus largement de la société. Cette nouvelle perspective a pour objectif de mettre le citoyen au cœur du processus d'innovation et donc de créer d'autres liens démocratiques entre les gouvernants et les citoyens. La ville socialement responsable vise, entre autres, à l'amélioration de la qualité de vie et de la gouvernance mais permet aussi un développement économique durable. Elle doit conduire à faire évoluer les comportements des citoyens qui, à leur tour, adopteront des comportements plus socialement responsables.

Dans un contexte de restrictions budgétaires auquel sont soumises les organisations publiques (Etat et collectivités locales), l'innovation constitue un levier d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique ainsi que de la qualité des services publics. Les organisations publiques étant contraintes de « faire mieux avec moins », l'innovation publique apparaît alors comme un moyen de s'adapter aux transformations de l'environnement. Les innovations auxquelles les organisations publiques peuvent recourir sont de différentes formes : organisationnelles, managériales et relationnelles. L'étude des processus d'innovation publique constitue un thème essentiel de la recherche en management public (De Vries et al., 2015). On trouve dans la littérature des typologies d'innovation publique non convergentes. Comment peut-on alors définir et mesurer l'innovation publique comparativement à l'innovation privée ? Peut-on élaborer un modèle d'innovation publique applicable à toutes les organisations publiques ? Quels sont les déterminants de l'innovation publique sur lesquels les pouvoirs publics doivent agir ? A l'inverse quels sont les freins et les obstacles qui entravent l'innovation publique ?

Les processus de changement dans les organisations publiques se heurtent à une résistance et à des freins d'ordre structurel, stratégique et comportemental (Bartoli et Blatrix, 2015). Comment les organisations publiques peuvent-elles concilier des innovations génératrices de changements et une gestion efficace de leur potentiel humain ? La question de la gouvernance des processus d'innovation associant des partenaires publics et privés dans le cadre de réseaux inter-organisationnels mérite également d'être explorée.

Ce colloque international est conçu comme une plateforme unique d'échanges et de réflexions sur l'économie future. Le but étant d'une part de mettre en lumière les problèmes majeurs actuels et d'autre part de mettre en valeur des innovations technologiques, organisationnelles, institutionnelles et sociétales venant des économies émergentes. Ce colloque international a pour objectif de permettre des propositions et des explorations de modèles alternatifs et de susciter un partage d'expériences entre académiques et professionnels de divers pays.

A titre indicatif, et sans qu'il s'agisse d'une liste exhaustive, les thèmes suivants peuvent être étudiés :

- Economie dite intelligente : économie digitale,
- Société dite intelligente (consommation collaborative),
- Gouvernance dite intelligente,
- Innovation des services (santé, transport ...),
- Innovation et bien-être,
- Innovation dans les écosystèmes,
- Innovation territoriale,
- Innovation sociétale,
- Innovations managériales, organisationnelles, technologiques,
- Innovations de service, de marketing et de gouvernance,
- Innovations technologiques et communication,
- Convergences / spécificités des innovations privées et des innovations publiques,
- Innovations et entrepreneuriat social.

Dates clés :

- **15 juillet 2018** : date limite d'envoi des intentions de communications avec résumé.
- **31 juillet 2018** : date de notification d'acceptation.
- **01 octobre 2018** : date limite d'envoi du texte intégral de la communication.
- **31 octobre 2018** : envoi aux auteurs du rapport d'évaluation du comité scientifique.
- **15 novembre 2018** : date limite de réception des textes avec les modifications demandées.
- **12 -13 décembre 2018** : Colloque

Types de papiers :

Les communications peuvent être soumises en français ou en anglais. Ce premier colloque international a pour objectif d'accueillir des présentations académiques et des présentations de professionnels sur la thématique des innovations. Deux types de présentations sont donc possibles :

- **Présentation de recherche** : Des travaux de recherche en cours réalisés par des chercheurs ou des doctorants.
- **Présentation de professionnel** : Des professionnels d'entreprises ou des responsables d'organisations publiques souhaitant communiquer sur un ou des projet(s) innovant(s) concret(s) qui touche(nt) à une innovation de service (technologique ou non), une innovation organisationnelle ou une innovation à impact sociétal. L'originalité du projet ainsi que son identité "made in" pays émergents sont des critères importants pour la sélection de ce type de présentation.

Normes des soumissions :

Les intentions de communication doivent être envoyées **avant le 15 juillet 2018** sous forme d'un **résumé de 4 500 caractères (espaces compris) au maximum** précisant le titre de la présentation, le type de la présentation (communication, témoignage ou thèse de doctorat en cours), les auteurs avec leurs coordonnées.

Les textes complets de **15 pages ou 40 000 caractères (espaces compris) au maximum** doivent être envoyés **avant le 1^{er} octobre 2018**.

MS Word, Times New Roman, taille 11, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche, 4,4 cm de marge à droite, 2,5 cm en haut et 3 cm en bas. Orientation du papier en portrait. Afficher les pages en vis-à-vis pour l'ensemble du texte. Format papier B5 : 18,2 cm en largeur et 25,7 cm en hauteur avec les en-têtes à 0 cm et les pieds de page à 2 cm. Les titres et sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiée en majuscules. La page de titre du papier doit faire apparaître sur une page séparée du corps du texte : Titre du papier, Type d'intervenant : présentation de recherche, présentation de professionnel. Faire apparaître également sur cette première page, le nom de la personne à contacter : choisir une personne parmi les auteurs comme contact. Indiquer la liste des auteurs dans l'ordre souhaité. Donner les coordonnées de chaque auteur : Nom, Organisation, ou Université d'affiliation, Fonction de chaque auteur, Adresse professionnelle, Téléphone, Courriel. Les références bibliographiques classées selon l'ordre alphabétique des auteurs doivent figurer à la fin du papier. Le papier proposé doit être précédé d'un résumé d'une dizaine de lignes maximum et 5 mots clés.

Correspondance et soumissions : contactcolloque@cimigo.org

Comité de pilotage :

Badia OULHADJ, LASMO, ENCG de Settat – Université Hassan 1er, MAROC
Wafa HAMMEDI, NADI, Université de Namur, BELGIQUE
Djamel KHOUATRA, ISEOR, IAE de Lyon – Université Jean Moulin Lyon 3, FRANCE
Linda NASR, Texas State University, USA

Site web : <http://www.cimigo.org/>